

A 2 4 1 2 2 5

Le 16 octobre 2024

FLG/TC/SO/2024-198

La Directrice du CH de Bourg-en-Bresse,

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES					
P	VP	SG	Greffier	RHF	Sec P
Date arrivée : 21 OCT. 2024					
PS1	PS2	PS3	PS4	PS5	PSA
Finance	DOC	MGX	Chargé COM	Chargé mission	Sec PS

A
Monsieur le Président de la Chambre Régionale
des Comptes Auvergne Rhône-Alpes
124-126 boulevard Vivier Merle
CS 23624
69503 LYON Cedex 03

LETTRE RECOMMANDEE AVEC AVIS DE RECEPTION

Objet : Réponse au Rapport d'observations définitives au contrôle des comptes et de la gestion du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse sur les exercices 2019 et suivants

Monsieur le Président,

Je fais suite à la réception du rapport d'observations définitives établi par la Chambre Régionale des Comptes à la suite du contrôle des comptes et de gestion réalisé au Centre Hospitalier de Bourg en Bresse portant sur les exercices 2019 et suivants.

Je tenais très sincèrement, tout d'abord, à vous remercier quant au déroulement de cette procédure notamment concernant le fonctionnement entre vos services et mon équipe.

J'ai pris connaissance avec attention des recommandations mentionnées dans ce Rapport et tiens à formuler des remarques tout particulièrement sur la Recommandation n°7 : Compte tenu des rénovations récentes de l'établissement, réduire le niveau des investissements pour contenir le niveau d'endettement.

En effet, le CH de Bourg-en-Bresse pilote encore en 2024 les travaux de réhabilitation de son site principal, ce neuf ans après le démarrage du chantier et seize ans après la phase de conception du projet.

La nature très protéiforme de l'opération (livraison du Pôle Médico-Technique, livraison de l'USLD, du bâtiment SSR et des 4 premières tranches de réhabilitation) et sa durée inédite ont des répercussions majeures pour l'établissement tant d'un point de vue économique, fonctionnel qu'organisationnel.

Pour autant, cette opération immobilière majeure constitue un atout pour le GHT Bresse Haut Bugéy et elle offre, avec le soutien important des pouvoirs publics, un établissement moderne aux

conditions hôtelières adaptées et des équipements de dernière génération à la population (robot chirurgical, salle hybride). En effet, le taux de vétusté des constructions (43,3 %) en 2022 se situe bien en-deçà des 20 % des établissements de même catégorie les plus performants et le taux de vétusté des équipements se situe lui-même dans la médiane des établissements de même catégorie.

Cette opération immobilière prépare l'avenir et répondra aux besoins de santé de la population du Département de l'Ain qui est le second département le plus dynamique de la Région Auvergne Rhône Alpes en croissance annuelle moyenne projetée à + 1,1 % entre 2013 et 2025 puis + 0,7 % de 2026 à 2050.

L'établissement est engagé par le remboursement de cet encours de dette, de ses intérêts et par le poids des amortissements.

Il dispose cependant d'atouts importants pour faire face à cet engagement :

- de nombreuses actions coordonnées mise en œuvre pour le recrutement de professionnels médicaux et non-médicaux
- une gestion des fondamentaux solide et notamment de son pilotage que ce soit en matière de ressources humaines (médicales et non médicales), financières et de commande publique comme vous le soulignez
- une attractivité de son offre importante qui s'est renforcée ces deux dernières années.

Ainsi, sur la zone Bresse Haut-Bugey définie par l'ARS AURA, selon les données de l'ATIH, entre 2019 et 2023, le Centre Hospitalier de Bourg en Bresse a vu ses parts d'activité diminuer en chirurgie moins rapidement que la clinique privée de l'agglomération, rester quasi-stables en obstétrique à 49 % avec en parallèle une part d'activité en séances (dialyse, chimiothérapie, radiothérapie) s'élevant à 57 %. Les tendances 2024 tendraient à amplifier ces tendances :

Catégorie PMSI	Parts d'activité sur patients zone Bresse Haut-Bugey 2019	Parts d'activité sur patients zone Bresse Haut-Bugey 2024 au prorata des données à M6/M7	Ecart
GP = C18 Chirurgie du sein	25,9 %	33,3 %	+ 7,4 points
GA ¹ = 190 Séances chimiothérapie	39,7 %	45,5 %	+ 6,8 points
GP = C19 Chirurgie urologique	42,5 %	48,6 %	+ 6,1 points
GP ² = C15 Chirurgie ORL	10,1 %	16,0 %	+ 5,9 points
GP = C17 Chirurgie gynécologique	24,8 %	26,7 %	+ 1,9 points
CAS ³ = O14 Obstétrique	50,1 %	51,9 %	+ 1,8 points

L'établissement bénéficie de l'impact financier en 2024 à la fois de :

- la démarche de centralisation du codage des diagnostics pour le champ MCO au niveau du département d'information médicale (DIM) et non plus au niveau des praticiens qui a permis

¹ Groupe d'Activité

² Groupe de Planification

³ Catégorie d'Activité de Soins

d'améliorer le niveau moyen des recettes d'activité en hospitalisation, mais aussi de libérer du temps médical.

- l'augmentation de son activité. En effet, le Centre Hospitalier de Bourg en Bresse voit son activité MCO à fin juillet 2024 dépasser en volume de 5 % celle de 2019 à la même période

Grâce aux efforts importants des équipes, l'établissement à fin avril 2024 bénéficiait d'un niveau de recettes en tarification à l'activité (T2A) supérieur à celui en sécurisation modulée de l'activité (SMA).

Malgré un contexte très incertain sur le plan des modalités de financement qui seront mises en œuvre sur les prochaines années, l'établissement s'organisera en s'appuyant sur l'ensemble de ses professionnels pour confirmer en 2024 et 2025 cette tendance lourde d'amélioration de ses recettes, tout en assurant la maîtrise et la pertinence des dépenses. Cette politique générale visera à assurer à la fois nos engagements et à dégager la marge nécessaire pour financer de nouveaux investissements vertueux pour une population de plus de 350 000 habitants (construction d'une URCC, extension des postes de dialyse, reconstruction internat et instituts de formation, 3^{ème} accélérateur de radiothérapie).

Je reste à votre disposition, Monsieur le Président, et vous prie d'agréer mes salutations très distinguées.

La Directrice,

Frédérique LABRO-GOUBY

